

Pacifique sud : la ruée sur un poisson menace tous les autres

lundi 6 février 2012, par [CABRA Mar](#), [ROSEMBLUM Mort](#) (Date de rédaction antérieure : 25 janvier 2012).

DE TALCAHUANO, CHILI - Eric Pineda observe dans la cale de l'Achernar la petite dizaine de tonnes de chinchards que ce bateau de 17 mètres a ramenées en quatre jours dans des eaux autrefois si poissonneuses qu'on emplissait les cales en quelques heures. Comme tous les habitants du vieux port de Talcahuano, au sud de Santiago du Chili, cet agent de quai a toujours connu ce poisson de couleur bronze et plein d'arêtes qui se déplace en bancs dans le Pacifique sud.

« *Les stocks diminuent rapidement, remarque Pineda. Nous devons faire vite avant que tout ait disparu.* » A la question de savoir si son fils pourra faire le même métier que lui, il répond en haussant les épaules : « *Il faudra qu'il trouve autre chose.* » Mais quoi ? Les scientifiques estiment que les stocks de chinchards sont passés de 30 millions de tonnes à moins de 3 millions en vingt ans. Après avoir épuisé d'autres océans, les plus gros chalutiers du monde se rendent désormais à la limite de l'Antarctique et se livrent à une concurrence féroce pour mettre la main sur ce qui reste. Le chinchard est alors pêché au large du Pérou et du Chili, le long d'une côte s'étendant sur 6 000 km, jusqu'à une longitude d'environ 120 degrés, soit à mi-distance de la Nouvelle-Zélande.

Poisson gras riche en protéines, le chinchard représente une véritable manne pour une planète affamée et constitue une denrée de base en Afrique. Ailleurs, les gens en mangent sans le savoir ; une bonne partie des prises est transformée en aliments pour l'aquaculture et les porcs. Il faut au moins 5 kg de chinchards pour obtenir 1 kg de saumons d'élevage. Classé comme petit pélagique, il est aussi un élément essentiel de la chaîne alimentaire : sillonnant les mers sur de grandes distances, il se nourrit de plancton et de petits organismes et sert lui-même de nourriture à des poissons plus gros. Les poissons fourrage comme le chinchard, les anchois, les merlans bleus, les sardines, les maquereaux ou les harengs représentent le tiers de la pêche mondiale.

Une enquête menée dans huit pays par l'International Consortium of Investigative Journalists (ICIJ) sur l'industrie de la pêche dans le Pacifique sud montre en quoi la situation critique de l'humble chinchard est le signe annonciateur d'un effondrement progressif des ressources halieutiques dans tous les océans. Leur sort est le résultat direct de plusieurs décennies de pêche mondiale incontrôlée, encouragée par les rivalités politiques, la rapacité, la corruption, la mauvaise gestion et l'indifférence de l'opinion.

Daniel Pauly, océanographe à l'université de Colombie-Britannique (ouest du Canada), considère le chinchard du Pacifique sud comme un indicateur inquiétant. « *Quand il aura disparu, tout le reste aura disparu, estime-t-il. C'est une frontière qui se fermera.* »

Des délégués d'au moins vingt pays se réunissent le 30 janvier à Santiago pour une rencontre annuelle afin de tenter de trouver des mesures susceptibles d'enrayer le pillage : la South Pacific Regional Fisheries Management Organization (SPRFMO) a été créée en 2006 à l'initiative de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Chili, lequel évite généralement de s'impliquer dans des organismes internationaux. Son objectif était de protéger les poissons, notamment le chinchard. Mais il aura fallu près de quatre ans à quatorze pays pour adopter 45 articles provisoires visant à assurer cette protection. Jusqu'à présent, six pays seulement ont ratifié l'accord. Pendant ce temps,

des flottes industrielles qui ne sont soumises qu'à une retenue volontaire se livrent à une compétition effrénée dans ce *no man's land* aquatique du bout du monde. Les scientifiques estiment qu'entre 2006 et 2011, les stocks de chinchards ont chuté de 63 %.

Pour devenir contraignante, la convention de la SPRFMO a besoin de huit nouvelles signatures, parmi lesquelles celle d'un pays côtier sud-américain. Le Chili, qui a pourtant joué un rôle de premier plan pour mettre en place l'organisation, n'a toujours pas ratifié la convention.

Au départ, la SPRFMO avait décidé de fixer chaque année aux pays membres des quotas fondés sur le tonnage annuel total des bateaux que chacun d'entre eux aurait déployés entre 2007 et 2009. Pour s'assurer un tonnage maximum, les flottes se ruèrent alors vers le sud. Et les chalutiers chinois arrivèrent en masse, parmi d'autres bateaux provenant d'Asie, d'Europe et d'Amérique du Sud.

L'un de ces nouveaux venus, l'Atlantic-Dawn, était à l'époque le plus gros bateau de pêche du monde. Jaugeant quelque 14 000 tonnes, il avait été construit pour des armateurs irlandais, puis racheté par l'entreprise néerlandaise Parlevliet & Van der Plas, qui le rebaptisa Annelies-Ilena. Ce genre de super-chalutier traque le chinchard avec des filets dont les ouvertures peuvent mesurer jusqu'à 25 mètres sur 80 mètres. Quand on remonte les chaluts, les poissons sont aspirés vers les cales par des tubes suceurs semblables à des aspirateurs géants.

Gerard van Balsfoort, président de la Pelagic Freezer-trawler Association (PFA), un organisme basé en Hollande qui représente neuf entreprises et 25 bateaux battant pavillon de l'Union européenne (UE), confirme l'évidence : comme les autres, les Néerlandais sont allés dans le Pacifique sud pour marquer leur territoire. « *C'était l'une des rares zones où l'on pouvait pénétrer librement*, explique Gerard van Balsfoort. *On savait bien que trop de bateaux risquaient de se retrouver là-bas, mais nous n'avions pas le choix. Plus vous tardiez à prendre votre décision, plus vous risquiez de trouver porte close.* » En 2010, la SPRFMO a dénombré 75 bateaux pêchant dans sa zone.

La ruée sur le chinchard a également attiré le premier acteur commercial du secteur, le Pacific Andes International Holdings, ou PacAndes, basé à Hongkong. L'entreprise a dépensé 100 millions de dollars en 2008 (77,5 millions d'euros) pour convertir un tanker de 228 mètres de long et de 50 000 tonnes en une usine flottante baptisée Lafayette. D'une longueur supérieure à deux terrains de football, le Lafayette, qui navigue sous pavillon russe, aspire directement les poissons pris dans les chaluts immergés puis les congèle par blocs. Des navires réfrigérés les transportent ensuite vers de lointains ports.

S'il opérât tous les jours, le Lafayette aurait à lui seul la capacité technique de traiter 547 000 tonnes de poisson par an. En septembre 2011, les scientifiques sont parvenus à la conclusion que des prises d'un montant annuel supérieur à 520 000 tonnes réduiraient un peu plus les stocks restants de chinchards. Cristian Canales, qui travaille pour le centre de recherche chilien de la pêche, estime que 250 000 tonnes constitueraient une limite plus sûre. En désaccord avec ces chiffres, certains experts affirment que le seul moyen de reconstituer les stocks serait d'interdire totalement la pêche durant cinq ans.

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) affirme que les flottes mondiales de pêche sont « *2,5 fois plus importantes que nécessaire* ». Cette estimation a été faite à partir d'un rapport établi en 1998 ; depuis lors, la taille des flottes a encore augmenté. Si elles ne sont pas réglementées, elles pourraient rapidement dévaster les stocks.

Selon les experts, une bonne part de cette surcapacité a été provoquée par les subventions gouvernementales, notamment en Europe et en Asie. Un important rapport, rédigé par Rashid Sumaila en collaboration avec l'océanographe Pauly et d'autres spécialistes de l'université de

Colombie-Britannique, estime qu'en 2003 - date des dernières données disponibles -, le montant global des subventions à la pêche se situait entre 25 milliards et 29 milliards de dollars. Entre 15 % et 30 % de ces subventions paient le carburant nécessaire pour rejoindre les zones de pêche, tandis que 60 % sont consacrés à moderniser et accroître la capacité des équipements. L'étude indique que les subventions chinoises s'élevaient à 4,14 milliards de dollars, et celles de la Russie à 1,48 milliard de dollars.

Un rapport publié en décembre 2011 par le groupe écologiste Greenpeace se penche notamment sur le cas de PFA, l'association hollandaise, qui représente aussi l'Annelies-Ilena. Greenpeace a découvert que le groupe avait bénéficié de 2006 à 2011 d'une exemption de taxes sur le carburant pour un montant situé entre 20,9 et 78,2 millions d'euros. Compilé par un consultant indépendant pour le compte de Greenpeace, le rapport estime que les profits annuels moyens de PFA, soit environ 55 millions d'euros, n'atteindraient, selon une hypothèse optimiste, que 7 millions d'euros sans l'aide du contribuable. Selon l'hypothèse la plus pessimiste, PFA perdrait en réalité 50,3 millions d'euros. Des fonds de l'Union européenne - ainsi qu'un soutien financier de la part de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de la France - ont aidé PFA à construire ou à moderniser quinze chalutiers, soit plus de la moitié de sa flotte.

D'après les données de la Commission européenne présentées sur le site Fishsubsidy.org, l'Helen-Mary de PFA, qui a commencé à pêcher dans le Pacifique sud en 2007, a reçu 6,4 millions d'euros de subventions entre 1994 et 2006, soit plus que tout autre navire de pêche de l'UE. Van Balsfoort, le président de PFA, ne conteste pas les montants des subventions mais souligne que les exemptions de taxe sur le carburant sont routinières dans l'industrie de la pêche. Il précise que l'Helen-Mary et un autre navire de PFA étaient de vieux chalutiers est-allemands qui ont été rénovés avec l'appui de l'Allemagne après la réunification.

Selon la pratique internationale, les bateaux peuvent pêcher librement dans les zones qui ne sont pas couvertes par des accords ratifiés. L'Union européenne demande toutefois aux bateaux des Etats membres de considérer les mesures provisoires de la SPRFMO comme juridiquement contraignantes. En outre, les pays de l'UE doivent se répartir un quota annuel de prises pour le chinchard. Mais cela n'empêche pas les propriétaires des navires de contourner ces règles.

Unimed Glory, par exemple, une filiale de la compagnie grecque Laskaridis Shipping, gère trois chalutiers dans le Pacifique sud. Ils appartiennent à des propriétaires grecs, donc membres d'un pays de l'UE. Mais, naviguant sous pavillon de Vanuatu, une île du Pacifique, ils opèrent en dehors du contrôle de Bruxelles et peuvent en conséquence pêcher plus de chinchards que ce que leur autoriserait une part du quota européen.

Per Pevik, l'administrateur norvégien d'Unimed Glory, a déclaré à l'ICIJ que, étant donné que Vanuatu ne répond pas aux normes sanitaires de l'UE, le chinchard que ses bateaux rapportent ne peut être commercialisé en Europe. Il le vend donc en Afrique. A la question de savoir si les autorités européennes voient la moindre objection à ce qu'il navigue sous pavillon de Vanuatu, il répond : « *Non, on ne m'embête pas avec ça.* »

Les transbordements de prises en pleine mer empêchent également un contrôle efficace. Une fois que le poisson est chargé sur des navires réfrigérés à long rayon d'action, son origine peut être aisément dissimulée.

Après des années de pêche agressive, les flottes industrielles trouvent de moins en moins de chinchards dans le Pacifique sud : l'ensemble des navires voguant sous des pavillons appartenant à l'Union européenne ont capturé plus de 111 000 tonnes de chinchards en 2009 ; l'année suivante, les prises ont été de 40 % inférieures ; en 2011, le total a atteint péniblement 2 261 tonnes.

Aujourd'hui, Gerard van Balsfoort, le patron de PFA, pense qu'on a trop pêché à un moment où les stocks de chinchards connaissent une phase de diminution naturelle. « *On a beaucoup trop prélevé en trop peu de temps. L'ensemble de la flotte est responsable* », y compris PFA, précise-t-il.

PacAndes, l'autre grand acteur, constitue un mystère à l'intérieur d'une énigme. Son navire amiral de 50 000 tonnes, le Lafayette, est enregistré auprès de la compagnie d'investissement Kredo à Moscou et navigue sous pavillon russe. Kredo - au travers de quatre autres filiales - appartient au China Fishery Group de Singapour, lui-même domicilié dans les îles Caïmans.

China Fishery et Pacific Andes Resources Development appartiennent au holding Pacific Andes International, basé à Hongkong mais qui dépend d'un autre holding enregistré aux Bermudes. PacAndes, qui est coté à la Bourse d'Hongkong, réunit plus d'une centaine de filiales dans ses diverses branches ; néanmoins, son réseau mondial en partie opaque comprend de nombreuses autres filiales. Un de ses principaux investisseurs est le groupe américain Carlyle, qui a acquis pour 150 millions de dollars d'actions en 2010.

Le China Fishery Group a annoncé en 2011 une hausse de 27,2 % de ses revenus, qui sont passés de 538,9 millions à 685,5 millions de dollars, ce qui représente 55 % des revenus d'activité de PacAndes. La compagnie attribue cette hausse au renforcement de ses opérations dans le Pacifique sud et au succès de ses unités de production de farine de poisson au Pérou.

Ng Joo Siang, 52 ans, jovial diplômé de l'université de Louisiane et grand amateur de golf, dirige PacAndes comme l'affaire familiale qu'elle est restée malgré son inscription en Bourse. Son père, un Chinois de Malaisie, a emmené toute la famille à Hongkong en 1986 pour y lancer une affaire de produits alimentaires marins. Lorsque le conseil d'administration se réunit dans la sobre salle de conférence dominant le port, c'est sous son portrait accroché au mur que s'installent sa veuve, actuelle présidente de l'entreprise, ses trois fils et sa fille.

« *Mon père m'avait dit que les océans étaient sans limite, explique Ng Joo Siang. Mais c'était une erreur. Nous ne voulons pas porter tort aux ressources, ni que l'on nous reproche de les avoir dégradées. Je pense que cela mécontenterait nos actionnaires. Et je ne crois pas que nos enfants apprécieraient.* » Il admet avec regret que PacAndes est confronté à un grave problème d'image.

En 2002, une compagnie affiliée à PacAndes a été accusée de pêche illégale dans l'Antarctique. Ng Joo Siang nie toute malversation et tout lien avec les bateaux incriminés, mais ses adversaires maintiennent leurs accusations. Des diplomates néo-zélandais ont raconté à l'ICIJ qu'à l'époque un avocat russe travaillant pour la compagnie en cause aurait menacé un cadre des pêcheries d'Auckland en lui montrant des photos de sa famille. Invité à commenter cette information, Ng Joo Siang la nie catégoriquement et la qualifie de nouvelle calomnie lancée par des gens que le succès de PacAndes contrarie.

Résolu à restaurer l'image de sa compagnie, Ng Joo Siang a engagé un spécialiste de la responsabilité sociale en entreprise et affirme qu'il est prêt à accueillir des scientifiques à bord de ses navires afin d'aider à la préservation des stocks de poisson. Mais lorsqu'on mentionne devant lui la limite de 520 000 tonnes de poisson pêché recommandée par la SPRFMO, il s'esclaffe. « *Et c'est fondé sur quoi, ce chiffre ?* », interroge-t-il en tendant son index mouillé comme pour relever la direction du vent.

Ng Joo Siang explique que le Lafayette arbore un pavillon russe parce qu'il a concrétisé une vieille idée soviétique : un navire amiral qui reste immobile en mer et récupère les prises effectuées par une flottille de petits chalutiers. Des experts du secteur soupçonnent qu'une autre raison est l'opacité dans laquelle baignent les activités industrielles en Russie. Le Lafayette, indique Ng Joo

Siang, ne peut pas lui-même pêcher, mais il peut servir à mettre en place un « chalut de paire » : maintenir l'extrémité d'un filet relié à un autre navire, lequel hisse les prises à son bord. Une inspection française effectuée à Tahiti en janvier 2010 n'a trouvé aucun équipement de pêche à son bord.

Roberto Cesari, principal délégué de l'UE auprès de la SPRFMO, qui doit se réunir le 30 janvier, a déclaré à l'ICIJ qu'il n'attend pas de ratification des accords avant 2013. Les textes entreraient donc en vigueur après sept années de forte chute des stocks de chinchards. La SPRFMO a réduit de 40 % les quotas volontaires pour l'année 2011, mais la Chine, entre autres, s'y est tout d'abord refusée. Pékin a toutefois fini par accepter de réduire ses quotas de 30 %. Selon Roberto Cesari, l'UE tente de faire pression pour parvenir à un indispensable consensus, mais son poids est limité. « *Nous avons officiellement fait part de notre mécontentement à la Chine et à la Russie, indique-t-il. Mais chacun sait bien que ces deux pays ne sont pas des acteurs de second plan sur la scène internationale. Ce sont des géants.* »

Duncan Currie, juriste environnemental en Nouvelle-Zélande qui travaille avec la Deep Seas Conservation Coalition, considère la situation du chinchard comme un cas d'école. Ce poisson se déplace en bancs dans une zone bien délimitée et est pourchassé par un nombre relativement restreint de flottes. « *Une question-clé vient immédiatement à l'esprit, conclut-il. Si nous n'arrivons pas à sauver le chinchard, que pourrons-nous sauver ?* »

Mort Rosenblum and Mar Cabra

Milagros Salazar (Perou), Juan Pablo Figueroa Lasch (Chili), Joop Bouma (Pays-Bas), Irene Jay Liu (Hong Kong), Nicky Hager (Nouvelle Zélande), Roman Anin (Russie) and Kate Willson (USA) ont contribué à ce rapport.

Enquête de l'International Consortium of Investigative Journalists

P.-S.

* LE MONDE GEO ET POLITIQUE | 29.01.12 | 14h46 • Mis à jour le 30.01.12 | 15h10.

* Traduit de l'anglais par Gilles Berton.